



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 Septembre 2017

Etaient présents : 7

Christine MEGEVAND, Daniel ATROUNE, Nicolas BERTHOUD, Lydiane LECRIVAIN,
Jean Paul LE MANACH, Gérard THOMASSON, Laurent REY

Excusés : 4

André VESIN, Jean Claude RUFFON, Rémi JOMARD, Christophe CLAEYS

Date de la convocation du conseil municipal : 31/082017

DELIBERATIONS

COMMISSIONS

ASSOCIATIONS

Il faut prévoir une relance et une date pour la signature de la convention de mise à disposition du local de la Fleur des Champs.

BATIMENTS

La location de l'appartement « du gîte » est finalement prévue pour le 25 Septembre, le locataire initial s'étant désisté en juin.

Les travaux d'aménagement du local des associations vont être réalisés selon les plans de M. Desvallées. Un rendez-vous avec les artisans pour coordonner les travaux a été pris.

Pour la salle polyvalente, l'architecte a déposé une déclaration préalable, qui a été transmise au SDIS et à la commission accessibilité pour avis. On attend leur retour. Toutefois l'aménagement extérieur devant la salle et au niveau du clocher nécessite d'être revu : surface plane, suppression arbre... Un rendez-vous va être pris avec Desvallées. On prévoit d'arrêter la location de la salle fin février.

L'entretien annuel des cloches a été effectué en août par l'entreprise Paccard.

CCAS

Le repas des anciens est fixé le 12 Novembre à la Clef des Champs.

Une réunion du CCAS est prévue le 21 Septembre à 19h30, avec à l'ordre du jour les colis de Noël.

COMMUNICATION

La répartition des articles pour le bulletin doit être faite.

L'hébergement du site chez 1and1 pose problème, notamment avec la gestion des factures et des paiements de la commune. On envisage de choisir un autre hébergeur.

SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

Les écoles de la CCPC sont revenues à la semaine des 4 jours.

Une nouvelle convention pour le périscolaire a été établie par la commune de Cruseilles. Elle fera l'objet d'un vote lors du prochain conseil municipal.

La commune d'Andilly cherche une personne pour la surveillance cantine et garderie. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie de Saint Blaise ou d'Andilly.

URBANISME

Concernant le PLU, 'Agence des territoires' nous a envoyé le rapport de présentation et le règlement mis à jour, suite aux réunions. Les nouveaux documents doivent être revus et validés par le conseil. Une réunion sera organisée pour faire la liste des modifications, des remarques...

VOIRIE

Le dossier de sécurisation du chef-lieu a été déposé, et est en attente de validation du département.

Suite aux orages, le conseil départemental a effectué le balayage de la RD.

Le problème des accotements et des ornières qui se creusent est toujours d'actualité : pourquoi ne les fait-on pas de manière plus durable afin qu'ils ne soient pas à refaire tous les ans suite aux intempéries ? Un contact sera pris avec le conseil départemental.

SYNDICAT MIXTE DU SALEVE

La ballade gourmande est prévue le 17 septembre. Un chapiteau sera monté sur la place ; le syndicat mixte n'a pas demandé d'aide particulière pour cette journée. Les délégué et bénévoles du SMS se chargent de l'organisation.

.....

Prochaine réunion : 2 Octobre 2017